

## ASSEMBLÉE DU 2016-03-07

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau**  
**VILLE DE MANIWAKI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le 7 mars 2016, à 19h30, à la salle du conseil.

### VÉRIFICATION DU QUORUM

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Robert Coulombe, maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

### MOMENT DE RECUEILLEMENT

### LES PRÉSENCES

Sont présents: Monsieur le maire Robert Coulombe, Mesdames les conseillères; Francine Fortin, Estelle Labelle et Charlotte Thibault, Messieurs les conseillers; Jacques Cadieux, Michel Lyrette et Rémi Fortin formant le quorum du conseil sous la présidence de son honneur le Maire, sont également présents, M<sup>e</sup> John-David McFaul, greffier et le directeur général Daniel Mayrand.

**RÉSOLUTION NO 2016-03-033** Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Francine Fortin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, sauf en ajoutant l'item suivant :

10.2 Pour autoriser la signature d'une entente avec la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO 2016-03-034** Adoption du procès-verbal du 15 février 2016.

Il est proposé par le conseiller Michel Lyrette, appuyé par la conseillère Charlotte Thibault et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 15 février 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO 2016-03-035** Pour demander à Hydro-Québec de déplacer un poteau sur la rue Commerciale.

CONSIDÉRANT QUE le poteau est trop près de la rampe pour handicapés de la maison de retraite La Belle Époque;

## ASSEMBLÉE DU 2016-03-07

CONSIDÉRANT QUE cette sortie pour les handicapés sert aussi de sortie d'urgence pour les civières des ambulances de cette maison de retraite;

CONSIDÉRANT QUE le déneigement avec les chenillettes à trottoir est quasi impossible;

CONSIDÉRANT QUE ce poteau est au centre du trottoir;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Francine Fortin et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'autoriser le directeur général à faire la demande à Hydro-Québec de déplacer ledit poteau d'au moins 3 mètres en direction ouest.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO 2016-03-036** Pour autoriser la signature d'une entente avec la Sûreté du Québec.

CONSIDÉRANT QUE dès l'embauche, certains employés appelés à oeuvrer auprès des personnes vulnérables, doivent être évalués par la Sûreté du Québec, selon un filtrage;

POUR CE MOTIF,

il est proposé par la conseillère Estelle Labelle, appuyé par la conseillère Charlotte Thibault et résolu unanimement par tous les conseillers présents de désigner l'adjointe administrative à la direction générale et ressources humaines, Martine Houle, à titre de représentante de la Ville de Maniwaki pour transiger avec la Sûreté du Québec concernant la demande de vérification d'antécédents d'un candidat lors de l'embauche d'un employé;

ET QUE

le directeur général, monsieur Daniel Mayrand soit autorisé à signer « L'entente sur le filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès de personnes vulnérables » de la Sûreté du Québec, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE

**ASSEMBLÉE DU 2016-03-07**

**RÉSOLUTION NO 2016-03-037** Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Francine Fortin et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée ordinaire à 19h35.

ADOPTÉE

---

Robert Coulombe, maire

---

M<sup>e</sup> John-David McFaul, greffier